



### Sommaire :

1. Textes législatifs ou réglementaires
2. Jurisprudences
3. Questions écrites

## Textes législatifs ou réglementaires

Rappel des principaux textes parus :

- [Loi n° 2024-364 du 22 avril 2024 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'économie, de finances, de transition écologique, de droit pénal, de droit social et en matière agricole](#)

L'article 36 de cette loi modifie certaines dispositions du Code général de la fonction publique (CGFP). Il prévoit que les fonctionnaires conservent désormais leurs droits acquis avant le début d'un certain nombre de congés qu'ils n'auraient pas été en mesure d'exercer en raison de ces congés. Les fonctionnaires conservent le bénéfice des droits acquis avant le début des congés suivants :

- le congé parental ([article L. 515-8](#)) ;
- le congé de maternité ([article L. 631-3](#))
- le congé de naissance ([article L. 631-6](#)), le congé pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption ([article L. 631-7](#)), le congé d'adoption ([article L. 631-8](#)), le congé de paternité et d'accueil de l'enfant ([article L. 631-9](#)), le congé de présence parentale ([article L. 632-2](#)), le congé de solidarité familiale ([article L. 633-2](#)), et enfin, les congés de proche aidant ([article L. 634-4](#)).

- [Décret n° 2024-283 du 28 mars 2024 fixant l'échelonnement indiciaire du grade de garde champêtre chef principal du cadre d'emplois des gardes champêtres](#)

- [Décret n° 2024-348 du 9 avril 2024 relatif à la cotisation volontaire au régime de retraite additionnelle de la fonction publique \(concerne notamment les agents de la fonction publique de l'Etat affectés dans les collectivités territoriales ultra marines\)](#)

- [Décret n° 2024-349 du 16 avril 2024 modifiant certaines dispositions relatives aux compétences des formations restreinte et plénière du conseil médical dans la fonction publique territoriale](#)

Ce décret est venu modifier les cas de saisine du conseil médical en les harmonisant entre les trois fonctions publiques.

Ce décret prévoit notamment **3 saisines supplémentaires du conseil médical en formation restreinte.**

Désormais le conseil médical formation restreinte sera saisi pour avis en cas de contestation de l'avis médical rendu par un médecin agréé dans le cadre des procédures suivantes (article 5, II, 4° décret n° 87-602 du 30 juillet 1987) :

- lorsque le fonctionnaire ayant accompli au moins 15 ans de service, ou son conjoint, est atteint d'une **infirmité ou d'une maladie incurable** le plaçant dans l'impossibilité d'exercer une quelconque profession,
- lorsque le fonctionnaire admis à la retraite pour invalidité est contraint d'avoir recours d'une manière constante à l'**assistance d'une tierce personne** pour accomplir les actes ordinaires de la vie,
- lorsque l'**infirmité permanente d'un enfant du fonctionnaire** qui se trouvait à sa charge lors de son **décès** le met dans l'impossibilité de gagner sa vie.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux saisines des conseils médicaux postérieures au 18 avril 2024.

- [Arrêté du 23 avril 2024 relatif aux caractéristiques de la carte professionnelle des gardes champêtres](#)
- [Circulaire du 26 avril 2024 - définition du cadre réglementaire en matière d'agrément des agents pouvant consulter des images captées par un dispositif de vidéoprotection.](#)

## Jurisprudences

### ➤ Carrières – positions statutaires

- [CE n° 464800 du 21 septembre 2023 - Tableau d'avancement - l'ordre de mérite doit être respecté](#)
- [CE n° 471382 du 16 février 2024 - Fonctionnaires en disponibilité demande réintégration-Si refus du premier poste ils doivent s'en voir proposer deux autres avant d'être licencié](#)  
Fonctionnaires placés en disponibilité, sollicitant leur réintégration - En cas de refus du premier poste assigné, ils doivent s'en voir proposer deux autres, avant, le cas échéant, d'être licencié.  
« (...) En cas de refus du premier poste assigné, il doit s'en voir proposer deux autres, avant, le cas échéant, d'être licencié, après avis de la commission administrative paritaire, en cas de refus successivement des trois postes proposés et, d'autre part, qu'il est maintenu en disponibilité jusqu'au terme de cette procédure (...) »
- [CE n° 474779 22 février 2024 - Décision d'avancement d'échelon prise par erreur consécutive à des difficultés administratives et non mise en œuvre - Création de droits](#)
- [CAA Lyon n° 20LY03547 du 1<sup>er</sup> mars 2023 - L'intégration après 5 ans de détachement est un droit pour le fonctionnaire](#)
- [CAA Toulouse n° 21TL01652 du 14 mars 2023 - Un maintien irrégulier en disponibilité engage la responsabilité de l'employeur](#)  
Un agent public irrégulièrement maintenu en disponibilité d'office pour raison de santé en l'absence de consultation du comité médical de la commission de réforme a droit à la réparation intégrale du préjudice qu'il a effectivement subi du fait de la mesure illégalement prise à son encontre.
- [CAA de Marseille 22MA02314 du 27 juin 2023 - Rupture conventionnelle accord obligatoire pas droit pour agent](#)
- [CAA Lyon n° 21LY03049 du 13 juillet 2023 - Annulation d'un tableau d'avancement fondé sur un critère étranger au mérite](#)
- [CAA Douai n° 22DA01512 du 3 octobre 2023 - Retour de disponibilité - précision sur la notion de proposition d'embauche](#)  
« 3. Il résulte de ces dispositions que le fonctionnaire territorial, placé d'office en disponibilité à l'expiration de son congé de longue maladie prévu au 3° de l'article 57 de la loi du 26 janvier 1984, qui sollicite sa réintégration mais refuse successivement trois offres d'emploi fermes et précises peut être licencié après avis de la commission administrative paritaire. Chacune de ces offres d'emploi prend la forme d'une proposition d'embauche comportant les éléments relatifs à la nature de l'emploi et à la rémunération.
- (...) Par conséquent, ce courriel subordonnait le recrutement de l'intéressé à la réalisation de différentes conditions soumises à l'appréciation de l'administration et ne comportait pas des offres d'emploi fermes et précises au sens des dispositions citées au point 2, quand bien même les fiches des trois postes communiquées à l'intéressé les 21 décembre 2018 et 2 janvier 2019 mentionnaient les éléments relatifs à la nature des emplois et aux conditions de rémunération. En l'absence de véritable proposition d'embauche, la commune de Dunkerque ne pouvait donc, ainsi que l'ont estimé les premiers juges, licencier M. B... pour avoir refusé trois offres d'emploi. »
- [CAA Paris n° 21PA02972 du 25 octobre 2023 - L'évaluation annuelle des fonctionnaires, une obligation même si le fonctionnaire refuse](#)

## ➤ Contractuels

- [CE n° 476108 du 6 février 2024 - licenciement contractuel en cas de manquement grave au devoir d'exemplarité et d'irréprochabilité qui incombe aux enseignants dans leurs relations avec des mineurs](#)
- [CE n° 459446 du 6 février 2024 - indemnisation recours abusif CDD](#)
- [CE n° 472075 du 26 février 2024 - Agent CDD remplissant les conditions d'ancienneté pour CDI avant l'échéance du contrat - pas de transformation tacite en CDI](#)  
Dans l'hypothèse où les conditions d'ancienneté sont remplies par un agent territorial avant l'échéance du contrat, celui-ci ne se trouve pas tacitement transformé en CDI
- [CAA Nancy n° 20NC03776 du 16 novembre 2023-un candidat à un poste de contractuel n'a pas à informer la collectivité qu'il est fonctionnaire](#)
- [CAA de Bordeaux n° 22BX00246 du 20 février 2024 - Pour le juge ce n'est pas illégal de recruter son cousin germain](#)
- [CAA Marseille n° 22MA01582 du 28 février 2023-La réponse à un besoin permanent avec le même agent exclut tout statut de vacataire](#)
- [TA Toulouse n° 2201439 du 13 février 2024-Annulation décision d'une administration refusant le versement de l'indemnité de fin de contrat](#)  
Dès lors qu'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 les dispositions instaurant l'indemnité de fin de contrat n'étaient pas entrées en vigueur, l'administration ne devait pas prendre en compte la durée des contrats conclus avant cette date pour déterminer si l'agent relevait ou pas de cette indemnité

## ➤ Discipline

- [CE n° 474289 du 28 décembre 2023 - Révocation gardien de la paix - propos racistes sur un groupe whats app entre collègues](#)
- [CE n° 461352 du 13 février 2024 - Eviction illégale du service et indemnité pour perte de rémunération. Conséquences de la mise en œuvre erronée d'une seconde sanction d'éviction prise à la suite de l'annulation de la première](#)
- [CAA Bordeaux n° 21BX00336 du 23 mars 2023 - Interdiction de la détention d'un téléphone portable pendant le service jugée comme disproportionnée](#)
- [CAA Marseille n° 22MA00858 du 11 avril 2023 - La faute disciplinaire d'une agente agressive au bureau](#)
- [CAA de Douai 22DA01377 du 12 juillet 2023 - sanction disciplinaire apiculteur cumul activité sans autorisation](#)
- [CAA Lyon n° 21LY03657 du 21 septembre 2023 - refus d'obéissance comportement inadapté et propos insultants](#)
- [CAA Paris n° 22PA02524 du 22 septembre 2023 - Révocation du conducteur de benne qui refuse d'aider ses collègues](#)
- [CAA Versailles n° 22VE00489 du 28 septembre 2023 - Appeler un de ses collègues par son seul nom est un manque de respect](#)
- [CAA Toulouse n° 22TL20795 du 14 novembre 2023 - illégalité d'une sanction qui a un effet antérieur à la date de sa notification](#)
- [CAA Paris n° 22PA03578 du 2 avril 2024 - obligation de notification du droit de l'agent de garder le silence lors d'une procédure disciplinaire](#)
- [TA Marseille n° 2110953 du 8 février 2024 - Absences pour des rdv médicaux - Les agents doivent obtenir l'autorisation de s'absenter du service, quel qu'en soit le motif](#)

## ➤ Droits et obligations

- [Cour de cassation, civile, Chambre sociale n° 22-23.073 du 14 février 2024-il est possible sous conditions d'installer une vidéosurveillance sans en informer ses salariés](#)
- [CE n° 456254 du 21 octobre 2022-Droit des fonctionnaires à obtenir communication de leur dossier](#)  
« 4. Lorsqu'une enquête administrative a été diligentée sur le comportement d'un agent public ou porte sur des faits qui, s'ils sont établis, sont susceptibles de recevoir une qualification disciplinaire ou de justifier que soit prise une mesure en considération de la personne d'un tel agent, l'intéressé doit, en application de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905, être mis à même d'obtenir communication du rapport établi à l'issue de cette enquête, ainsi que, lorsqu'ils existent, des procès-verbaux des auditions des personnes entendues sur le comportement de l'agent faisant l'objet de l'enquête, sauf si la communication de ces procès-verbaux serait de nature à porter gravement préjudice aux personnes qui ont témoigné. »
- [CE n° 462435 du 15 février 2024 - Absence droit protection fonctionnelle pour agent dont le véhicule personnel a été volé sur le lieu et pendant le temps de service](#)
- [CE n° 453669 du 26 février 2024 - pas de report l'année suivante des heures non effectuées par l'agent](#)
- [CE n° 454305 du 11 mars 2024 - Une demande de protection fonctionnelle n'est pas communicable](#)
- [CE juge des référés n° 491904 du 15 mars 2024](#) - Le droit de ne pas être soumis à un harcèlement moral constitue pour un agent public une liberté fondamentale au sens des dispositions de l'article L. 521-2 du code de justice administrative
- [CAA Lyon n° 21LY00254 du 14 décembre 2022-En formation un agent reste soumis à ses obligations de dignité et d'obéissance](#)
- [CAA Paris n° 21PA03008 du 25 janvier 2023-Refuser d'embaucher un candidat parce que proche de l'ancien maire est discriminatoire](#)
- [CAA Paris n° 22PA03928 du 30 janvier 2024 - Un médecin ne doit pas confondre secret médical et désobéissance](#)  
Les refus d'un médecin de communiquer son planning de travail relèvent « des manquements fautifs à l'obligation d'obéissance à l'autorité hiérarchique, à laquelle il revenait de superviser l'activité » de l'agent « et le cas échéant de contrôler l'effectivité de l'exercice de l'activité pour laquelle la commune la rémunérait, alors que, contrairement à ce que soutient la requérante, les demandes de la commune, qui visaient à organiser le service, ne pouvaient être regardées comme portant atteinte au secret médical ou révéler un acharnement à son encontre. »
- [CAA Bordeaux n° 22BX00560 du 27 février 2024-Enquête administrative - Absence information agent possibilité d'être assisté ne caractérise pas volonté de nuire](#)
- [CAA de Bordeaux n° 21BX02917 du 21 mars 2024 - pas de preuve de harcèlement contre un directeur perfectionniste et exigeant envers l'ensemble du personnel, y compris lui-même avec parfois des réactions d'agacement](#)
- [TA Orléans 14 mars 2024 n° 2301088 - fermeture mairie pour soutenir une grève nationale méconnaît le principe de neutralité](#)
- [TA Orléans n° 2101168 du 16 janvier 2024 - Fonctionnaire agressée verbalement par une administrée en colère après des inondations - la commune peut engager sa responsabilité même sans faute](#)

## ➤ Maladie – inaptitude physique

- [CE n° 461115 du 22 décembre 2022 - Un cadre hiérarchique normal exclut l'imputabilité d'un syndrome anxieux au service](#)
- [CE n° 16 février 2024 - Légalité du refus de reconnaissance de l'imputabilité au service de l'accident d'un fonctionnaire faisant référence à des éléments couverts par le secret médical](#)
- [CAA Bordeaux n° 20BX04115 du 22 décembre 2022 - Le médecin du travail est seul compétent pour apprécier la compatibilité d'un emploi avec la santé de l'agent](#)
- [CAA Marseille n° 21MA02038 du 10 mars 2023 - refus d'imputer un accident au service ne peut pas se fonder sur une simple hypothèse sans preuve matérielle](#)
- [CAA Nantes 21NT02414 du 24 mars 2023 - Maladie professionnelle d'un agent - comme l'agent est DGS il est considéré lui-même responsable du contexte à l'origine de sa maladie](#)
- [CAA Nantes n° 22NT00083 du 24 mars 2023-un entretien difficilement vécu par un agent ne créé pas forcément un accident de service](#)
- [CAA Toulouse n° 22TL20966 du 27 février 2024-Un entretien téléphonique ferme, sans être agressif, entre un fonctionnaire et sa hiérarchie, n'est pas un accident de service](#)
- [TA Paris n° 2124405 du 9 novembre 2023 - Agent en télétravail blessée par la chute d'une planche à repasser en ouvrant un placard - accident non imputable au service](#)

## ➤ Rémunérations - avantages

- [CAA Paris n° 23PA01470 du 9 février 2024-agent avec logement à titre gratuit pour nécessité absolue de service peut prétendre sous conditions au paiement ou compensation heures sup](#)  
« D'autre part, si un agent territorial qui bénéficie d'une concession de logement à titre gratuit pour nécessité absolue de service ne peut pas prétendre au paiement ou à la compensation de ses périodes d'astreinte et de permanence, y compris lorsque ces périodes ne lui permettent pas de quitter son logement, il peut toutefois prétendre au paiement ou à la compensation d'heures supplémentaires, à la double condition que ces heures correspondent à des interventions effectives, à la demande de l'autorité hiérarchique, réalisées pendant le temps d'astreinte ou de permanence, et qu'elles aient pour effet de faire dépasser à cet agent les bornes horaires définies par le cycle de travail. »
- [CAA Toulouse n° 21TL20369 du 4 avril 2023-rapporte des conditions d'octroi NBI au titre de l'encadrement d'une équipe technique](#)  
« 10. Toutefois, la commune de Toulouse invoque un autre motif tiré de ce que l'intimée n'a jamais encadré une équipe à vocation technique d'au moins cinq agents. Or, il résulte de l'instruction que si Mme B... assure l'encadrement d'une équipe composée de onze agents, ces derniers exercent des missions de nature sociale et d'animation et non des missions à vocation technique. Dans ces conditions, il y a lieu de procéder à la substitution de motif demandée par la commune de Toulouse, qui ne prive Mme B... d'aucune garantie. »
- [TA Nîmes n° 2104404 du 8 février 2024 - Attribution NBI ne justifie pas réduction montant IFSE versée à un fonctionnaire](#)  
« (...) si le bénéficiaire de l'IFSE est exclusif de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir, elle reste néanmoins cumulable avec, d'une part, la NBI et, d'autre part, les primes et indemnités relevant des exceptions prévues à l'article 5 du décret 20 mai 2014 et qui sont détaillées dans son arrêté d'application du 27 août 2015. Par ailleurs, il ne résulte pas de l'instruction que la révision à la baisse de l'IFSE servie à M. A soit intervenue au titre de l'un des trois motifs énoncés à l'article 3 du décret du 20 mai 2014. Par suite, et eu égard à la circonstance que la commune de Lasalle, qui n'a pas produit de mémoire en défense, ne le conteste pas, la baisse du montant de l'IFSE du requérant doit être regardée comme résultant de l'octroi d'une NBI de 10 points à l'intéressé à compter du 1er septembre 2018. Un tel motif est entaché d'une erreur de droit de nature à engager la responsabilité de la commune de Lasalle (...) »

## Questions écrites - Assemblée nationale - Sénat

### ➤ Assemblée nationale

- [QE AN n°12588 du 27 février 2024- conditions d'accès à la police municipale pour les gendarmes retraités - durée formation](#)
- [QE AN n° 13452 du 19 mars 2024-Absence de préavis de grève des agents des communes de moins de 10 000 habitants](#)

### ➤ Sénat

- [QE Sénat n°09192 du 30 novembre 2023- Attribution NBI fonctions de secrétaire de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants](#)  
« (...) un adjoint administratif du premier grade ne peut pas bénéficier de la NBI de secrétaire de mairie »
- [QE Sénat n° 09300 du 7 décembre 2023-Régime indemnitaire des policiers municipaux](#)
- [QE Sénat n°09231 du 28 mars 2024-octroi médaille d'honneur-prise en compte des services de salarié des SPL](#)

Retrouver toute notre documentation  
sur le site internet [www.cdg14.fr](http://www.cdg14.fr)